

PRAP 2S/ALM MAC

Modalités pédagogiques

Durée : 14 heures, 2 jours

Horaires : 9h00-12h30 et 13h30-17h00

Lieu : Voir convention

Participants : 2 mini – 10 max

Dates : Voir convention

Niveau : Initiation

Présentation de la formation

Cette formation vous permettra de maintenir et consolider vos compétences soutenant une démarche de prévention dynamique et durable dans les structures du secteur sanitaire et social. Vous optimiserez les pratiques professionnelles et participerez à l'évaluation des risques dans leurs situations de travail.

Objectifs de fin de formation

A la fin de la formation l'apprenant sera capable de :

- Identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues dans une situation de travail.
- Prévenir et maîtriser le risque lié à l'activité physique dans son entreprise
- Adapter et optimiser les pratiques professionnelles
- Être capable d'accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi

Public visé et Prérequis

Public visé :

Personnel d'aide et de soins en établissements spécialisés (hôpitaux, cliniques), en maison de retraite, centre de thalasso

Prérequis :

Maîtriser la langue française

Positionnement avant la formation

Le niveau de connaissance des stagiaires sera évalué avant la formation via un questionnaire en ligne réalisé par le formateur.

Objectifs et contenus pédagogiques par demi-journée

Jour 1

Matin

Retour d'expérience et rappel du rôle de l'acteur PRAP

- Partage des expériences de chacun sur leur activité
- Les enjeux de la prévention des risques sur la santé, le travail et la performance
- Les processus d'apparition des risques professionnels
- Les différents risques de son secteur d'activité
- Les notions d'accident de travail, d'accident de trajet et de maladie professionnelle
- Rappel des éléments anatomique

Après-midi

Principe de maîtrise des risques professionnels

- L'activité physique et ses atteintes principales du corps
- Les conséquences sur la santé
- Participer à la maîtrise du risque dans son établissement
- Rappel sur les principes de sécurité et d'économie d'effort
- Epreuve certificative de la journée

Jour 2

Matin

Prévenir les risques

- Rappel sur les enjeux d'un accompagnement
- Analyser la situation d'un accompagnement
- Séquencer les déplacements naturels
- Les axes d'amélioration des conditions de travail

Après-midi

Adopter les bonnes pratiques de gestuelle et d'économie d'efforts

- Les aides techniques
- Mettre en œuvre un accompagnement
- Les particularités pour la manutention de personnes à mobilité réduite

Moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre

Moyens pédagogiques :

Moyens et méthodes pédagogiques : La formation alternera théorie et pratique avec des exercices, cas pratiques et mises en situation.

Supports : Un support de cours sera remis à chaque apprenant.

moyens techniques :

Moyens mis à disposition : Salle équipée de tables et chaises, connexion internet, vidéoprojecteur ou projection des supports sur un écran LCD

Matériel requis : Ordinateur personnel autorisé. Un inventaire sera fait au préalable et une liste du matériel à fournir vous sera remis 3 semaines avant le début de la formation.

Modalités d'évaluation

Avant la formation : une évaluation en ligne sur le positionnement du stagiaire

Pendant la formation : exercices, et mises en situation tout au long de la formation pour tester vos connaissances et évaluer votre progression.

En fin de formation : L'évaluation finale se déroule sous la forme d'une évaluation formative et d'évaluations certificatives selon les grilles de l'INRS.

Critère d'évaluation :

- Réponse à la grille de certification INRS.

Après la formation : une évaluation est réalisée à 6 mois pour évaluer l'impact de la formation sur la pratique professionnelle du stagiaire

Moyens d'encadrement

Formateur Moniteur PRAP habilité et certifié par l'INRS.

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

Suivi de l'exécution :

- Feuille d'émargement par demi-journée signée par chaque stagiaire et par le formateur
- Remise d'une attestation d'assiduité individuelle

Appréciation des résultats :

- Évaluation formative continue durant la session
- Remise **Certificat d'Acteur PRAP 2S**
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

Sanction de la formation

Remise d'une attestation de fin de formation
Certificat PRAP 2S (si réussite aux examens)

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Nous souhaitons que tout le monde puisse bénéficier et accéder à nos formations. C'est pourquoi, notre organisme de formation vous propose d'étudier les possibilités d'aménagement au cas par cas. Pour cela merci de contacter le Référent Handicap au 04 65 07 70 70 ou par mail à handicap@santeprev.fr